

## L'industrie forestière : broyer du vert et non du noir

*L'industrie forestière est en train de se redéfinir. La dernière décennie a été éprouvante à plus d'un titre. Toutefois, l'activité en forêt et en usine reprend du mieux. Elle est loin des records, mais la tendance est à la hausse. L'industrie prend un tournant à la fois conjoncturel, grâce à la remontée du secteur résidentiel américain, et structurel en raison de la panoplie de nouveaux produits qui sont en développement. Après avoir broyé du noir, l'industrie va broyer du vert en cherchant à faire un usage optimal de la fibre de bois. L'avenir est déjà là et les chercheurs, comme les industriels, font le pari d'utiliser les composants du bois dans des usages qu'on ne soupçonnait pas il y a dix ou quinze ans : voici comment.*

### UNE INDUSTRIE QUI REVIENT DE LOIN

Au cours des années 2000, l'industrie forestière a dû composer avec l'effondrement du marché résidentiel américain, la diminution draconienne de la demande pour certains types de papier, la dématérialisation de l'économie grâce à Internet, la bataille commerciale féroce sur le bois d'œuvre avec les États-Unis, la redéfinition des usages de la forêt, le questionnement des pratiques d'exploitation, la réduction des possibilités de coupe forestière sur le territoire public, sans compter la montée de la concurrence sur des marchés que l'on croyait acquis. De toute évidence, la décennie qui vient de s'écouler a été dévastatrice pour l'industrie québécoise et elle a laissé dans son sillage l'image d'un secteur en déclin.

Au chapitre de l'emploi, le secteur occupe encore bien des travailleurs : 10 755 emplois en forêt, 26 964 dans les produits du bois et 25 058 dans les pâtes et papiers en 2011. Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2005, les usines québécoises des produits du bois, des pâtes, du papier et du meuble en bois ont perdu 16 530 emplois selon le relevé du ministère des Ressources naturelles du Québec. Toutefois, avec ses 52 022 travailleurs dans les produits du bois et les pâtes et papiers, l'industrie comptait pour 10,7 % de l'emploi manufacturier québécois en 2011. C'est une part non négligeable. Par ailleurs, dans certaines communautés, cette industrie embauche la presque totalité de la main-d'œuvre disponible, que ce soit en usine ou en forêt.

### SUR UNE PENTE ASCENDANTE OU DESCENDANTE?

Le pire est-il passé? Dans le cas du bois d'œuvre, la réponse semble être oui. Les indices montrant un redressement s'additionnent lentement. Les prix, la production et les exportations vers les États-Unis ont repris de la vigueur tout récemment. Au chapitre des prix, la remontée est perceptible et elle concorde bien avec la hausse des mises en chantier aux États-Unis. Le prix (Pribec<sup>1</sup>) était de 474,31 \$/pmp (pied mesure planche) en 2002 en moyenne et il a atteint un creux de 306,22 \$/pmp en 2011. Il a connu une remontée appréciable de 16,7 % en 2012 (357,39 \$/pmp).

En termes de production (graphique 1 à la page 2), l'amélioration notée en 2012 était bienvenue après la chute prononcée observée depuis 2005. Du côté des exportations aux États-Unis, une hausse a été observée en 2011 (graphique 2 à la page 2), suivie d'une stagnation l'année suivante. Malgré cette augmentation, on est bien loin des niveaux records du début de la décennie 2000. Compte tenu de la hausse de prix, on peut présumer que la valeur des exportations s'est accrue l'an dernier.

<sup>1</sup> Il s'agit d'un prix composé pour représenter tous les produits. Il tient compte de chaque produit selon une importance différente comme par exemple le colombage 2 x 4 x 8, à destination des Grands Lacs, représente 24,7 % du prix composé. Le prix composé Pribec provient de la combinaison de 15 % de Toronto vert et de 85 % de Grands Lacs sec. Il a été changé cette année pour 15 % de Montréal sec et 85 % de Grands Lacs sec, car le bois vert est de moins en moins utilisé.

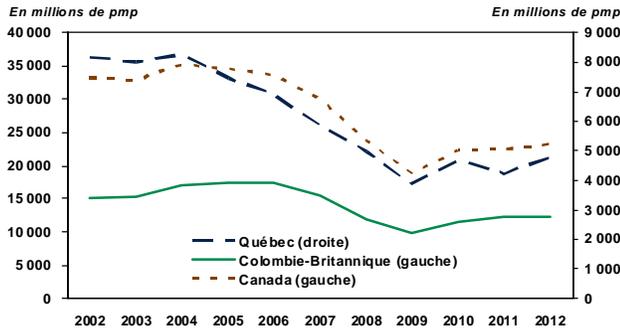
**François Dupuis**  
Vice-président et économiste en chef

**Joëlle Noreau**  
Économiste principale

**Yves St-Maurice**  
Directeur principal et économiste en chef adjoint

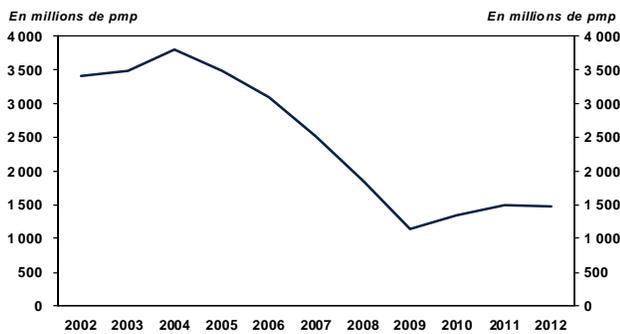
418-835-2450 ou 1 866 835-8444, poste 2450  
Courriel : [desjardins.economie@desjardins.com](mailto:desjardins.economie@desjardins.com)

**Graphique 1 La production de sciage résineux redémarre lentement**



Source : Conseil de l'industrie forestière du Québec, L'INDEC – 2012 – The YEARBOOK

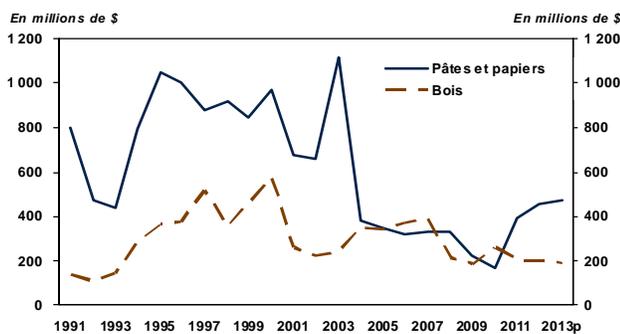
**Graphique 2 Les exportations de bois résineux sont loin de leur sommet**



Source : Conseil de l'industrie forestière du Québec, L'INDEC – 2012 – The YEARBOOK

En ce qui a trait aux investissements, on note aussi qu'ils sont loin des sommets (graphique 3). Il faut prendre en compte la fermeture permanente de 145 usines de produits du bois entre avril 2005 et 2013. Dans les pâtes et papiers, la remontée des investissements s'observe depuis 2010 en dépit de nombreuses fermetures enregistrées durant la même période.

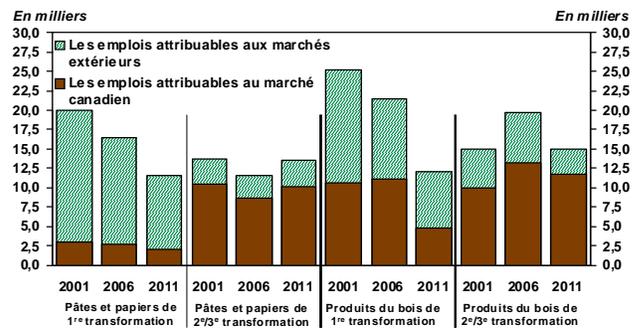
**Graphique 3 – Investissements : des différences marquées entre les produits du bois et les pâtes et papiers**



Source : Statistique Canada

Dans les pâtes et papiers, la valeur des livraisons a passablement diminué entre 2002 et 2011. La part des exportations dans le total des livraisons a oscillé entre 64 % et 69 % durant cette décennie, une fluctuation moins spectaculaire que dans le cas du bois d'œuvre où elle est passée de 45,1 % en 2002 pour atteindre 29,4 % en 2011. Toutefois, le secteur fait face à une diminution graduelle de la demande traditionnelle (papier journal, papier pour impression) qui, contrairement au bois, n'est pas temporaire. Quant aux emplois, ils sont légèrement à la hausse plus récemment, et ce, uniquement grâce aux activités dans la deuxième et la troisième transformation (graphique 4).

**Graphique 4 L'emploi a plus fluctué dans la première transformation**



Note : Les emplois ont été répartis en fonction du degré de transformation et de la destination des livraisons.  
Sources : Statistique Canada et Institut de la Statistique du Québec

Est-ce que les déconvenues récentes de l'industrie lui enlèvent toute perspective d'avenir? Certainement pas. Toutefois, les conditions dans lesquelles l'industrie forestière devra vivre sont loin d'être celles qu'elle a connues au cours du 20<sup>e</sup> siècle.

### À L'HEURE DU CHANGEMENT

Bouleversements : voilà comment pourrait se résumer la période de transition que vit toute l'industrie forestière actuellement. Les changements sont multiples et ils se produisent à tous les paliers. Il ne suffit plus que l'on ait du bois à offrir pour qu'il trouve preneur... Pour le bois d'œuvre, l'effondrement du marché de l'habitation américain au milieu des années 2000 a fait s'écrouler les prix et provoqué son lot de fermetures d'usines. Au même moment, la Colombie-Britannique s'est retrouvée avec des quantités gigantesques de bois à écouler en raison d'une infestation d'insectes ravageurs qui a accéléré la récolte de bois. Le marché a été littéralement inondé par les quantités offertes, ce qui a précipité le mouvement à la baisse des prix. Sur le plan conjoncturel, la convalescence du secteur résidentiel américain sera longue.

En parallèle, on constate que les matériaux et les produits conventionnels sont moins en vogue qu'ils ne l'étaient dans le passé. La demande change : les produits préassemblés qui présentent des solutions aux constructeurs et qui sauvent des coûts sur les chantiers sont de plus en plus prisés (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> transformation). Toutefois, il serait illusoire de penser que tout redeviendra comme avant. Trop de paramètres ont changé pour que la situation qui prévalait au début des années 2000 soit reconduite. Les marchés évoluent, les joueurs se regroupent et la recherche de plus en plus grande de la plus-value de chaque bille de bois change les façons de travailler.

Du côté des pâtes et papiers, la chute de la demande est beaucoup moins conjoncturelle et davantage associée à des changements de nature « sociologique ». En effet, la numérisation de l'économie par le biais d'Internet notamment a réduit passablement le recours au papier journal et au papier à impression. De nombreux analystes affirment que ce déclin est irréversible. Par ailleurs, la demande pour les produits moins traditionnels (cartons, papiers tissés, pâtes commerciales, etc.) résiste mieux au passage du temps. On parle de plus en plus de tirer davantage de la fibre de bois et de mettre en valeur ses multiples possibilités.

### LES RÈGLES DU JEU NE SONT PLUS LES MÊMES

Les variations dans la demande ne sont qu'une partie des changements qui affectent l'industrie. L'accroissement de l'offre un peu partout dans le monde (Asie et Amérique du Sud, notamment) touche également l'industrie. En plus de conquérir les marchés que l'on croyait acquis, la concurrence étrangère force l'industrie d'ici à accroître la productivité et à investir pour réduire les coûts de production.

À tous ces chambardements se greffe l'arrivée d'un nouveau régime forestier au Québec qui a pris effet le 1<sup>er</sup> avril de cette année. La *Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier*, adoptée en 2010, amène des modifications dans la gestion de la forêt québécoise. Les principaux objectifs sont d'assurer la pérennité du patrimoine forestier, favoriser l'aménagement écosystémique ainsi que la gestion intégrée et régionalisée des ressources, soutenir la viabilité des collectivités forestières et vendre des bois sur un marché libre à un prix qui reflète leur valeur marchande, pour ne nommer que ceux-là. Les effets seront multiples. Un des points majeurs de la réforme qui est en cours est que le Ministère est responsable des plans d'aménagement forestiers ce qui était autrefois dévolu aux entreprises qui exploitaient les terres publiques.

Parmi les changements d'importance, on note une modification dans l'attribution des territoires de coupe. Désormais, 25 % du bois disponible des terres publiques est mis en marché sous forme d'enchères dans toutes les régions du Québec. Autrefois, le bois était attribué à 100 % aux sociétés exploitantes

par l'intermédiaire de contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF). Le « Bureau de la mise en marché des bois du Québec » a été mis sur pied pour procéder à la vente aux enchères. Par ailleurs, le prix qui sera établi par ce mécanisme servira au gouvernement dans la fixation de la valeur des approvisionnements garantis (le 75 % restant). Un des objectifs visés par cette nouvelle façon d'attribuer les droits de coupe est, d'une part, de continuer à maintenir une certaine sécurité d'approvisionnement pour les usines de transformation et, d'autre part, de donner accès à un plus grand nombre d'entreprises aux terres publiques par le biais des enchères.

À ce jour, les industriels ont fait connaître leurs craintes quant à une montée éventuelle des prix. Le mécanisme d'attribution reste à être rodé partout au Québec, et ce, même s'il a déjà fait l'objet de projets pilotes dans certaines régions québécoises ces dernières années. Dans quelle mesure cette nouvelle façon de faire pourrait déplacer la demande des industriels vers la forêt privée, elle-même détenue par plus de 130 000 propriétaires au Québec? Cela reste à voir : il y a encore bien des inconnues. Entre-temps, tous ont avantage à bien entretenir la ressource. Bien que la demande des produits en bois soit appelée à changer, il faudra tout de même des arbres de qualité pour y arriver.

Il y a encore du remous dans l'industrie, tant au chapitre de l'offre que de la demande. Toute cette hésitation fera en sorte que les industriels seront moins enthousiastes et pourraient retarder leurs investissements pendant encore quelques trimestres. Par ailleurs, les marchés résidentiels canadien et québécois sont en ralentissement, ce qui n'incite pas à pousser la production à fond pour la demande nationale. Enfin, la mauvaise presse qu'a reçue le secteur tant en forêt qu'en usine, rend le recrutement difficile à l'heure où la main-d'œuvre vieillit rapidement. Tous ces éléments assombrissent l'horizon du marché canadien au moment où le marché américain reprend du mieux, du moins au chapitre des produits du bois.

### L'AVENIR, COMME S'IL ÉTAIT DÉJÀ LÀ

Il y a des raisons d'espérer mieux pour l'industrie forestière. Beaucoup de gens sont à pied d'œuvre pour redonner au bois ses titres de noblesse, mais aussi pour mettre en valeur les propriétés de la fibre afin d'en multiplier les usages. À ce titre, le Québec dispose d'un organisme qui fait la promotion et supporte l'utilisation accrue du bois sur les marchés internationaux : le Bureau de promotion des produits du bois du Québec (QWEB). Par ailleurs, la « charte du bois » instaurée ce printemps par le gouvernement du Québec favorisera son usage dans la construction d'immeubles. Ce ne sont là que quelques illustrations des actions qui sont prises. De nombreux regroupements sectoriels travaillent à redonner une fierté à un secteur qui en a bien besoin.

En parallèle, des travaux sont faits tous azimuts. Tout récemment, les gouvernements du Québec et du Canada ont signé des ententes afin d'assurer la gestion durable des forêts québécoises pour des travaux de sylviculture notamment (24 M\$ pour un an). Parmi les défis que doit relever l'industrie ces prochaines années, il faut prendre en compte les limites imposées quant aux quantités de matière ligneuse disponible afin de répondre aux impératifs environnementaux. Dans ce contexte, une utilisation plus efficiente de la fibre de bois prend tout son sens.

Une meilleure utilisation de la ressource est une intention largement partagée qui se concrétise déjà par la mise au point de nouveaux procédés et de produits à partir du bois. La poursuite de cet objectif doit aussi permettre à l'industrie forestière d'être moins dépendante du cycle économique du marché de l'habitation. Les applications touchent les usines de bois ainsi que celles des pâtes et papiers. Elles débordent même ce cadre pour créer des occasions d'affaires du côté de la mise en valeur de la biomasse forestière pour produire de l'énergie.

Dans le cas des usines de sciage, cela signifie qu'il faudra investir dans la technologie et s'attaquer à la fabrication de nouveaux produits. Les efforts pour réduire les coûts doivent aussi se poursuivre compte tenu de l'intensification de la concurrence. La main-d'œuvre doit aussi être formée, car elle est partie prenante des changements. Pour les entreprises qui travaillent à la 2<sup>e</sup> et la 3<sup>e</sup> transformation du bois, les défis ne sont pas moins grands. La promotion du bois dans la construction et le biais favorable des consommateurs envers les produits écologiques comme celui-ci devraient être porteurs. Toutefois, ces éléments ne sont qu'une partie de l'équation. Il faut continuer à innover afin de trouver des solutions pour faciliter le travail auprès des entrepreneurs sur les chantiers. Il faut notamment faire valoir l'avantage de l'assemblage fait en usine, dans des conditions optimales, mais également mettre de l'avant l'ingéniosité et tous les atouts que présentent les nouvelles façons de faire.

Du côté des pâtes et papiers, il ne faut pas tabler sur une hausse de la demande pour les produits traditionnels. Ainsi, la nécessité de contenir l'offre amènera encore des fermetures de machines et d'usines. Toutefois, la recherche effectuée ces dernières années permet d'espérer plus que des arrêts de production. À ce titre, les exemples récents de renaissance de certaines installations suscitent de l'espoir. Ainsi, à Alma, on a réussi à produire du papier qui emploie moins de fibre que le papier conventionnel. En Outaouais, la pâte kraft servira à la production d'une fibre de textile, la rayonne, qui concurrence le coton. Il ne s'agit pas d'une technologie toute récente, mais la hausse des prix du coton la rendra commercialisable dans les prochaines années. À Windsor, la nanocellulose cris-

talline<sup>2</sup> promet le développement de nanoproduits forestiers qui trouveront des applications dans les produits pharmaceutiques, les additifs pour les aliments, les matériaux d'emballage perfectionnés ou dits « intelligents », les bioplastiques novateurs, les papiers de sécurité ou les cosmétiques pour ne nommer que celles-là.

L'industrie forestière peut également contribuer à produire de l'énergie par des procédés qui permettent d'optimiser la biomasse forestière. Les applications portent les noms de bois densifié (granules et bûches de fibre de bois, notamment) ou biodiesel (carburant pour véhicules de transport) pour ne nommer que celles-là. Il est question également de produire des huiles qui peuvent se substituer au mazout lourd. Il y a bien des avenues qui peuvent être explorées. La réflexion de l'industrie est bien avancée, et ce, depuis un bon moment. En 2011, elle publiait, en collaboration avec FPInnovations, *le Projet de la voie biotechnologique*, un très vaste éventail des possibilités qu'offre la production de bioproduits tirés de la fibre du bois.

#### DES ATOUTS, MAIS ÉGALEMENT DE L'AUDACE

L'industrie forestière a assurément des atouts en main. D'une part, la situation se redresse grâce au rétablissement du marché de l'habitation américain : le rythme de croisière du secteur n'est pas encore atteint. D'autre part, pendant le passage à vide du milieu des années 2000 jusqu'au début de la présente décennie, l'industrie a travaillé à établir les nouvelles possibilités qui s'offrent à elle compte tenu des développements technologiques actuels. Il y a des réalisations concrètes qui permettront bientôt de tirer parti des efforts investis à ce jour. Bien évidemment, la production de bois d'œuvre et de pâtes et papiers ne disparaîtra pas. Toutefois, elle est appelée à se conjuguer à d'autres secteurs d'activité pour développer des produits novateurs et pour desservir de nouveaux marchés. La conversion est en cours. C'est l'audace, alliée à l'innovation, qui sont appelées en renfort.

**Joëlle Noreau**  
Économiste principale

<sup>2</sup> « La nanocellulose cristalline (NCC) est la composante physique fondamentale de la cellulose du bois et d'autres végétaux qui peut être extraite de façon rentable à partir du bois des vastes forêts canadiennes, une ressource abondante et renouvelable. » (source : www.Cellulforce.com)